

**COMMUNIQUÉ
FEVRIER 2026****Suspension du programme PAUSE pour les artistes et intellectuel·les gazaoui·es :
une rupture grave avec les engagements de la France et du monde culturel.**

L'Association nationale des théâtres de marionnettes et des arts associés (THEMAA), centre français de l'Union Internationale de la Marionnette (UNIMA) - partenaire officiel de l'UNESCO et le réseau Latitude Marionnette, expriment leur profonde indignation face à la décision de suspendre l'instruction des dossiers d'artistes et de chercheur·euses originaires de la bande de Gaza dans le cadre du programme PAUSE, porté par le Collège de France.

Créé en 2017, le programme PAUSE a pour vocation de protéger et d'accueillir des artistes, scientifiques et intellectuel·les en danger, dans le respect des engagements internationaux de la France. La suspension ciblée des candidatures gazaouies constitue une situation sans précédent et rompt avec les principes fondateurs de ce dispositif.

Depuis plusieurs mois, un vaste réseau de solidarité professionnelle s'est structuré pour répondre à des demandes d'accueil émanant d'artistes gazaoui·es. Ce travail collectif, mené en lien avec le collectif Ma'an, repose sur des projets construits, réalistes et pleinement financés, associant compagnonnage artistique, insertion professionnelle et accompagnement des familles.

Au sein de nos réseaux dédiés aux arts de la marionnette, de nombreuses structures et réseaux culturels français se sont engagées dans cet élan :

Le CDN de Normandie Rouen ~ Les Anges au Plafond,
La Scène Nationale Bourg en Bresse,
Le Pôle International de la Marionnette - Jacques Félix à Charleville-Mézières,
Le Théâtre Nouvelle Génération - CDN de Lyon.
Le Festival Marto en Île de France
Le réseau Motif en Île de France,
le Centre Culturel Athéna à Auray,
La Nef à Pantin,
le Théâtre Halle Roublot à Fontenay sous Bois,
Le Théâtre aux Mains Nues,
Le PIVO Pôle Itinérant en Val d'Oise,
L'Université Paris Nanterre,
Gadagne - Musée des arts de la marionnette à Lyon,
Gigogne - Raphaële Fleury - Dramaturgie, recherche Accompagnement
Le Théâtre de Guignol de Lyon-Cie MA,
La cie l'Ateuchus.

Des Centres Nationaux de la Marionnette :

L'Espace Jéliote à Oloron-Sainte-Marie,
Le Sablier à Dives sur Mer,
Le Théâtre à la Coque à Hennebont,
Le Tas de Sable - Ches Panses Vertes à Amiens

Ces différentes structures culturelles ont pris leurs responsabilités : emplois, logements, accompagnements financiers et artistiques sont garantis. Les conditions d'accueil sont réunies, parfois au-delà des attentes du programme, et ce pour trois marionnettistes gazaouis accompagnés de leurs familles. Ces artistes, connus de nos réseaux pour leur travail artistique documenté sur plusieurs années, sont toujours en activité.

Or, malgré l'avis favorable des instances d'évaluation du programme PAUSE et l'engagement clair des structures d'accueil, les dossiers sont aujourd'hui bloqués pour des raisons politiques qui ne disent pas leur nom. Cette décision expose directement des artistes et leurs familles à un danger vital immédiat et empêche toute continuité de leur travail artistique et culturel.

Nous ne sommes plus seulement dans l'expression d'une solidarité symbolique.

Nous sommes face à une obligation morale et juridique.

La France a le devoir de respecter et de faire respecter le droit international, notamment les conventions protégeant les populations civiles, les artistes, les intellectuel·les et les travailleur·euses de la culture en situation de péril. Empêcher l'examen des dossiers gazaouis revient à accepter l'effacement de leurs voix, de leurs œuvres, de leur mémoire.

Le monde culturel ne peut se résoudre au silence.

Nous refusons que des considérations politiques, nourries par des pressions idéologiques, prennent le pas sur les principes fondamentaux de protection des personnes en danger.

THEMAA et Latitude Marionnette appellent solennellement :

- à la reprise immédiate de l'instruction des dossiers PAUSE concernant les artistes et chercheur·euses gazaoui·es ;
- au respect des engagements pris par les institutions françaises partenaires ;
- à une position claire de l'État français en faveur de l'évacuation, de l'accueil et de la protection des artistes en danger, sans discrimination.

Accueillir ces artistes n'est ni un geste militant ni un symbole.

C'est un devoir.

Les élu·es des conseils d'administration de THEMAA et de Latitude Marionnette